

# **Manifeste pour la préservation des paysages urbains du grand Paris et de la couronne parisienne**

## **LE MANIFESTE, UNE ANNÉE D'EXISTENCE Quelles utilisations possibles ?**

### **COMPTE-RENDU EXPRESS COLLOQUE, du 29 JANVIER 2019, A PARIS**

Après une introduction de Claude Birenbaum, sur le contexte, un tour de table des présentations a permis aux participants de se connaître et de prendre la mesure des différents problèmes rencontrés dans Paris, sa petite et grande couronne.

#### **Le Manifeste, un outil à géométrie variable...**

La présentation des animateurs du Manifeste a posé la genèse de l'outil, ses idées force, son but et la cartographie des soutiens. Les exemples du Collectif Chaville Stop Béton ont porté sur la transposition locale du Manifeste en propositions pour les Municipales 2020. Une équipe de campagne a intégré plusieurs des propositions dans son programme. Les autres candidats vont devoir se positionner. Le Manifeste devient ainsi un outil de démocratie participative. Au plan national, le Manifeste sera porté par Thomas Brail, du Groupe National de Surveillance des Arbres, GNSA, à Mme Elisabeth Borne, dans le cadre de la préservation des arbres. La présentation complète est disponible sur le site du Manifeste.

#### **... Déclinable par tous**

A la suite, les expériences de déclinaison et d'utilisation du Manifeste sont venues enrichir la réflexion commune. Et des idées ont par ailleurs émergé. Par exemple, à Rueil-Malmaison, Michel Durand, Association Bellerive Malmaison, a illustré l'utilisation du Manifeste ; au niveau des élections, via un moratoire de construction dans les zones inondables. Les candidats d'opposition l'ont inscrit dans leur programme.

Un autre exemple, Didier Dusclaux, de Préservons Pissefontaine du Collectif Construire Triel mais pas n'importe comment, fait écho du Manifeste auprès des élus et candidats aux municipales.

Nous apprenons qu'à Vincennes, l'association Qualité de Vie à Vincennes, a décliné pareillement le Manifeste en propositions pour les Municipales.

Quant à Antoine Mille, de l'Association Non au Pont d'Achères, il utilise actuellement le Manifeste dans le cadre d'une enquête publique sur des écluses classées mais menacées et demande au réseau des soutiens de participer également à l'enquête. La communication est prévue dans ce sens.

La diffusion du Manifeste sur Internet et réseaux sociaux par les associations, collectifs et les Fédérations comme Patrimoine-Environnement ou Sites et Monuments ou Urgences Patrimoine comptent parmi les bonnes démarches.

On observe que les motivations de déclinaison varient d'un contexte à un autre. Entre la construction d'immeubles, la démarche de préservation d'anciens bourgs, de sites historiques ou du cadre de vie et l'opposition à la construction d'ouvrage comme le pont d'Achères ou les nuisances occasionnées par les vendeurs ventouses de tours Eiffel, Place du Tertre, et les extensions d'immeubles en hauteur à Montmartre, les problématiques rencontrées sont très différentes.

#### **En conclusion...**

Il est important de mener à la fois des actions locales mais également de portée nationale en parallèle car les deux ont leur importance, ce qui a été confirmé lors des échanges. A cela, il ne faut pas négliger les aspects positifs des réseaux sociaux qui permettent de tisser et d'essaimer. Le Manifeste, poursuit son chemin et prend de l'ampleur. Chaque membre est invité à en faire publicité auprès de son réseau d'associations pour lui donner une assise de plus en plus grande. Ce Manifeste est mûre également pour le transformer en pétition citoyenne.